



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

## Journal des débats

### Commissions parlementaires

---

---

**Commission permanente de l'économie et du travail**

**Élection du président et du vice-président**

**Le jeudi 1er décembre 1994 — No 1**

**Président: M. Roger Bertrand**

---

**QUÉBEC**

**Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):**

115 \$ débats de la Chambre — 10 \$ Index  
325 \$ débats des commissions parlementaires  
105 \$ commission de l'aménagement et des équipements  
75 \$ commission du budget et de l'administration  
70 \$ commission des institutions  
65 \$ commission des affaires sociales  
60 \$ commission de l'économie et du travail  
40 \$ commission de l'éducation  
35 \$ commission de la culture  
20 \$ commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation  
5 \$ commission de l'Assemblée nationale

**Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages**

**Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:**

Assemblée nationale du Québec  
Distribution des documents parlementaires  
5, Place Québec, bureau 195  
Québec, (Qc) G1R 5P3  
téléphone: 418-643-2754  
télécopieur: 418-528-0381

Société canadienne des postes — Envoi de publications canadiennes  
Numéro de convention: 0592269

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

**Commission permanente de l'économie et du travail**

**Le jeudi 1er décembre 1994**

**Table des matières**

Élection du président	1
Élection du vice-président	1

**Intervenants**

M. Raymond Brouillet, vice-président de l'Assemblée  
M. Gérald Tremblay, président de la commission

Mme Monique Gagnon-Tremblay  
M. Michel Côté



Le jeudi 1er décembre 1994

### Élection du président et du vice-président

(Onze heures cinquante minutes)

**Le Président (M. Brouillet):** À l'ordre, s'il vous plaît! Nous allons débiter pour terminer rapidement. Ça prend quelques minutes seulement. Je déclare donc ouverte la séance de la commission de l'économie et du travail. Le mandat de cette séance est de procéder à l'élection du président ou de la présidente et du vice-président ou de la vice-présidente de la commission. Conformément à l'article 127 du règlement, la commission de l'Assemblée nationale a arrêté, hier, que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle et que le poste de vice-président ou vice-présidente revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement. Selon l'article 135 du même règlement, «le président et le vice-président — ou la vice-présidente — de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire».

#### Élection du président

Je suis prêt à recevoir maintenant des propositions pour le poste de président ou présidente.

**Mme Gagnon-Tremblay:** M. le Président, je propose que M. Gérald Tremblay, député d'Outremont, soit élu président de la commission de l'économie et du travail.

**Le Président (M. Brouillet):** Très bien. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

**Des voix:** Adopté.

**Le Président (M. Brouillet):** Adopté. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

**Des voix:** Adopté.

**Le Président (M. Brouillet):** Adopté. Alors, je déclare donc M. le député d'Outremont président de la commission de l'économie et du travail et je lui cède le siège pour procéder à l'élection du ou de la vice-présidente. M. Tremblay, M. le député d'Outremont.

#### Élection du vice-président

**Le Président (M. Tremblay):** Alors, je suis prêt maintenant à recevoir des propositions pour le poste de vice-président. Est-ce que, de la part du groupe

parlementaire formant le gouvernement, cette... Ah non! Excusez, ça va trop vite, hein?

**M. Côté:** Alors, Michel Côté, député de La Peltrie. Je propose le député de Pointe-aux-Trembles, M. Michel Bourdon, comme vice-président à la commission de l'économie et du travail.

**Le Président (M. Tremblay):** Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

**Des voix:** Adopté.

**Le Président (M. Tremblay):** Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

**Des voix:** Adopté.

**Une voix:** Je pense.

**Le Président (M. Tremblay):** Tu penses ou si c'est oui? C'est oui! Alors, je déclare donc le député de Pointe-aux-Trembles élu vice-président de la commission de l'économie et du travail. Alors, les travaux de la commission de l'économie et du travail sont ajournés sine die.

(Fin de la séance à 11 h 53)

